

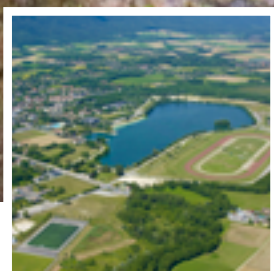
#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

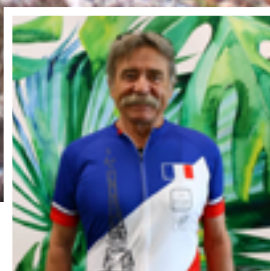
N°150 • Juin 2023 **Votre magazine municipal**

Environnement

Protéger notre ressource en eau



Dossier • p 4-7
Divonne-les-Bains,
« Petites Villes de Demain »



Rencontre • p 10
Un tour de France contre
la sclérose en plaques



Culture • p 16
Ce que vous réserve
la nouvelle saison



2

Div'Art Show : une deuxième édition réussie

Samedi 13 et dimanche 14 mai, le Div'Art Show a pris place à l'Esplanade du Lac. Près de 3 000 personnes étaient réunies autour des divers stands d'artistes, des concours amateurs et professionnels de peinture et de l'imposante rampe de skateboard. Rampe sur laquelle les meilleurs skateurs de la planète se sont affronté à travers une compétition de haut vol. Une très belle réussite pour cette deuxième édition du Div'Art show. Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain ! Un grand merci à nos partenaires Crédit Agricole, Carrefour Market et NK Manufacture pour leur soutien.

Sommaire



P3 • Édito



P10 • A la rencontre de Francis Le Bihan



P16 • Portrait de l'adjutant-chef Audrey Dubreuil



P4-7 • Dossier Tout sur « Petites Villes de Demain »



P11 • Préserver notre eau minérale et thermale



P17 • Découvrez le Bridge Club de Divonne



P8-9 • Actualités



P12 • Les pêcheurs sentinelles de la biodiversité



P18 • Présentation de la saison culturelle le 15 juin



Édito

Depuis notre élection en mars 2020, la protection de notre environnement a toujours été une priorité de nos actions et de nos politiques publiques. Apaiser, rayonner, connecter et préserver ont été les maîtres-mots de notre campagne électorale. Aujourd'hui ces actions se traduisent dans l'ensemble de nos actes et dans le fonctionnement des services de la ville. Lors du conseil municipal du mois d'avril, c'est une délibération importante qui a été prise par les élus avec le lancement de la Déclaration d'Intérêt Public (DIP) de notre ressource en eau et notamment de nos sources Harmonie

“ Protéger nos sources, nos rivières, notre lac faisaient déjà partie de nos priorités ”

et Mélodie. Il s'agit de déterminer un périmètre de protection dans lequel certaines actions ne seront plus possibles autour de ces sources. Comme nous l'avons vécu l'an dernier, la sécheresse et le manque d'eau potable vont devenir des enjeux de plus en plus vitaux. Protéger nos sources, nos rivières, notre lac faisaient partie de nos priorités. Elles le sont plus que jamais. Je me réjouis de travailler en toute transparence et confiance avec les associations locales portées sur ces sujets et notamment Stop Embouteillage ou encore l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), surtout quand elles ne sont pas là pour faire de la basse politique et de l'obstruction systématique. Préserver et protéger notre cadre de vie ne doit



pas signifier faire de Divonne-les-Bains un village hors du temps et de son environnement.

Maîtriser notre eau et en garder la propriété est également un élément non négociable des échanges que nous pouvons avoir avec les entreprises qui se sont positionnées pour reprendre la gestion de nos Thermes. C'est une responsabilité importante pour nous mais il est hors de question de faire évoluer notre position. Par ailleurs, comme notre équipe s'y est engagée, le futur repreneur de notre établissement sera annoncé lors des vœux du maire en janvier 2024. Nous tiendrons notre promesse. Nos Thermes sont l'ADN de notre ville. Ils le resteront. Alors que la saison touristique s'ouvre doucement, notre environnement (le lac, nos chemins de randonnées et de balades, notre forêt, etc.) et notre cadre de vie ont toujours été des atouts importants pour faire de notre ville une destination Quatre saisons. C'est une marque et un label mais il s'agit de veiller à ce que ce développement se fasse de façon raisonnée et apaisée. Nous y veillons en responsabilité.

Vive Divonne-les-Bains

Vincent **SCATTOLIN**

-Maire de Divonne-les-Bains
-Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
-Vice-Président du Pôle métropolitain de Genevois français







« Petites Villes de Demain » renforcer notre attractivité

Depuis 2021, les villes de Divonne-les-Bains et de Gex sont engagées dans le programme national « Petites Villes de Demain ». Dédié aux communes de moins de 20 000 habitants, il permet de concrétiser les projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Petites Villes de Demain (PVD) est un programme de l'Etat visant à améliorer les conditions de vie des habitants dans les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie mais montrant toutefois des signes de vulnérabilité comme la perte d'attractivité économique, la vacance commerciale ou de logements ou bien encore l'état du bâti.

C'est à ce titre que les villes de Divonne-les-Bains et de Gex sont engagées dans ce programme depuis le 1^{er} juillet 2021. Dans le même temps, nos deux collectivités ont recruté un chef de projet le 1^{er} août 2021.

Pour Divonne-les-Bains, « Petites Villes de Demain » s'exprime surtout à travers la sauvegarde des commerces et le développement de l'offre pour les Divonnais plus que sur les questions de logements vacants ou dégradés. Par d'importantes subventions le programme cherche aussi à accompagner la ville dans une trajectoire de développement durable et dynamique. Il s'articule autour de deux termes majeurs : transition et relance.

- Transition pour les transitions écologiques, sociétales ou numériques.

- Relance pour les relances économiques et sociales avec notamment un très important travail sur le développement des commerces et leur accessibilité.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Une convention cadre pour définir les objectifs !

Afin de définir les objectifs et les projets, une étude a été réalisée pour mettre en avant plusieurs axes de travail.

À travers une convention cadre à valeur d'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), plusieurs objectifs de travail ont été définis. Dans cette optique, trois orientations stratégiques ont été prises. Directement issues du programme politique et des 18 mois de réflexion passés, elles organisent la planification des actions divonnaises pour les années à venir.

AXE 1 L'ART DE VIVRE DIVONNAIS

L'art de vivre divonnais, c'est le résultat d'associations multiples. Un esprit village dans une petite ville aux nombreux équipements structurants, une commune très dynamique au cadre de vie doux et, enfin, une nature omniprésente dans un centre urbain développé.



AXE 2 LA VILLE

DES COURTES DISTANCES

Une ville où tous les modes de déplacement trouvent leur place et où la mobilité douce est placée au cœur du projet politique. Les équipements, les ressources et les sources d'informations sont accessibles aisément et rapidement. Cet axe porte les problématiques de mobilité mais aussi d'accessibilité, qu'elle soit physique ou bien numérique.

AXE 3 DIVONNE-LES-BAINS, LA VILLE ÉLÉGANTE (SMART CITY)

La notion d'élégance se retrouve dans les valeurs que notre ville porte : simplicité, sobriété, harmonie, justesse des choix et intégration de raisonnement. Divonne-les-Bains incarne ces valeurs dans son fonctionnement et ses projets d'avenir. Ainsi une ville élégante du XXI^e siècle se définit par la simplicité et la cohérence des solutions qu'elle trouve aux problématiques de son époque.



Les actions valorisées par Divonne-les-Bains



15 actions prioritaires :

1. Le Grand Lac
2. L'EcoQuartier de la gare
3. Plan stratégique de relance de l'établissement thermal
4. Programme de labellisation Climat-Air-Energie
5. Schéma directeur de l'arbre
6. Schéma de mobilité durable
7. Rénovation énergétique des bâtiments communaux (dont Le Nautique)
8. Parc de la Mélie – réhabilitation d'une friche en centre-ville
9. Stratégie de désimperméabilisation des sols
10. Le Village des Associations
11. Marché de performances énergétiques – éclairage public
12. Programmer la construction de logements communaux
13. Programmer la rénovation et la construction des logements saisonniers
14. Favoriser les circuits-courts et développer une offre alimentaire et touristique durables
15. Réaliser une étude pré-opérationnelle sur le logement (dispositif de l'Anah)



Véronique Baude, 1^{re} adjointe en charge de « Petites Villes de Demain »

“ L’inscription de notre collectivité dans le programme « Petites Villes de Demain » est un atout majeur notamment dans la recherche de subventions pour la réalisation de nos projets. Nous avons à cœur de préserver et de conforter un cadre de vie agréable, attractif et dynamique pour les Divonnaises et les Divonnais. ”

DES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION PRÉCIS !

Pour Divonne-les-Bains, deux secteurs ont été définis :

- Un secteur comprenant le centre-ville de la commune, le casino, les Thermes et le château. Ces équipements sont proches du centre-ville.
- Un secteur comprenant les autres équipements structurants du territoire, la face nord du lac de Divonne-les-Bains (première phase d'aménagement du projet Grand Lac), la zone artisanale et le site du futur Village des Associations.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



De gauche à droite : Christophe Reinert, directeur territorial ENEDIS, le Colonel Gilles Le Gal, commandant en second du groupement de gendarmerie départemental de l'Ain, Joël Bourgeot, sous-préfet de Gex, Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains et Patrice Dunand, maire de Gex.

Trois conventions signées en faveur de notre cadre de vie

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », Divonne-les-Bains et Gex ont signé trois conventions avec les représentants de l'État, le jeudi 13 avril à l'Esplanade du Lac.

Le maire de Divonne-les-Bains, Vincent Scattolin, Joël Bourgeot, sous-préfet de Gex, Patrice Dunand, maire de Gex et président de l'agglomération du Pays de Gex, ont signé, une première convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Cette dernière cadre et formalise la stratégie de revitalisation de notre ville dans le but de répondre aux attentes des Divonnais. En effet, elle axe son dispositif autour de l'accès aux équipements, à la rénovation des bâtiments communaux, aux mobilités en favorisant les mobilités durables, le soutien aux commerces de proximité et le cadre de vie comprenant la place de la nature dans notre ville.

La deuxième convention portait sur la sécurité. Vincent Scattolin, Joël Bourgeot, et le Colonel Gilles Le Gal, commandant en second du groupement de gendarmerie départemental de l'Ain en étaient les signataires. Grâce à ce contrat, la sécurité et la tranquillité des

Divonnais seront garanties par les services de l'Etat via la gendarmerie. Il se décline en différents engagements et actions tels que : la prévention auprès des publics vulnérables, la protection avec des actions de surveillance et de sécurisation des lieux, la coopération opérationnelle transfrontalière et la lutte contre les incivilités et les cambriolages. La dernière convention a pour objectif de définir et d'organiser le partenariat entre ENEDIS et les collectivités. Vincent Scattolin, Patrice Dunand et Christophe Reinert, directeur territorial ENEDIS ont signé cette convention. Elle aborde plusieurs thèmes comme la mise en œuvre de la Transition Écologique grâce à la mise à disposition de données et un appui en termes d'analyse, de la valorisation du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, ...) par une meilleure connaissance et par une gestion énergétique renforcée, la proposition de solutions de mobilité innovantes et l'accompagnement des élus pour mener leur projet.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



PÉPINIÈRE GESSIENNE CONSOMMER LOCAL !

Amoureux des jardins, Jean et Rémy se sont lancés dans l'aventure d'une pépinière gessienne. Installée sur les hauteurs de Divonne-les-Bains, la structure a ouvert ses portes en octobre 2022. « Sur notre terrain de 550m², nous disposons aujourd'hui de framboisiers, de fraisiers, groseilliers, mûriers. Nous possédons aussi quelques plantes aromatiques, ciboulette, basilic, menthe, coriandre ou persil. » A terme, les espèces devraient évoluer. « Nous avons la volonté de faire du kiwi, du cassis ou encore du raisin. » Vous pouvez retrouver toute leur production sur le marché dominical de Divonne-les-Bains.

+ d'infos

www.pepinieregessienne.fr



DIX'VONNE RUN TROISIÈME ÉDITION !



Pour les amoureux de course à pied et de nature, la 3^e édition de La Dix'Vonne Run organisée par l'association Divonne Running revient le samedi 10 juin à partir de 17h30, au départ de l'ancienne gare. Course enfant : de 0,5 à 1,5km Course classique : 12km/300 D+ Marche nordique : 12km/300 D+

+ d'infos

new.divonnerunning.fr



LE CONSEIL DE QUARTIER VOUS DONNE RENDEZ-VOUS !

Le conseil de quartier Hutins/Voiron/Grande Champagne organise son apéro de quartier le jeudi 8 juin à partir de 18h30 à la Maison de la Gare. Le conseil vous donne rendez-vous également tous les 3^{es} mercredis du mois, pour une rencontre citoyenne autour d'un apéritif. Le prochain événement se tiendra le mercredi 14 juin à la Maison de la Gare à partir de 18h.

NETTOYAGE DE QUARTIER À SAINT-GIX/VILLARD/PLAN



Les membres du conseil de quartier Saint-Gix/Villard/Plan organisent une matinée de nettoyage du quartier le dimanche 18 juin. Au programme : ramassage des déchets, chasse aux galets, atelier Fresque du Climat, stand zéro déchet... Rendez-vous devant les Thermes de Divonne-les-Bains à 10h.

APÉRO DE REMERCIEMENT

Le conseil de quartier d'Arbère organise un apéritif de remerciement aux bénévoles pour l'organisation de la fête de quartier d'Arbère le 8 juin de 19h à 21h sur le terrain de basket de l'école d'Arbère.



FETE DE LA MUSIQUE 21 JUIN !

Rendez-vous le 21 juin prochain en centre-ville pour la célèbre fête de la musique. Au programme : concerts, animations et restauration aux quatre coins de la ville dès 18h !

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



DONNEZ VOTRE SANG !

La prochaine collecte de sang se tiendra le mardi 13 juin à l'Esplanade du Lac, salles Ausone et Barbilène de 15h30 à 19h. L'Etablissement Français du Sang a besoin de vous. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

+ d'infos

Prenez rendez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr



LE 24 JUIN SERA SPORTIF À DIVONNE-LES-BAINS !

Venez assister à la journée du 24 juin riche en animations et activités organisées dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 !

Dès 9h participez au trophée des quartiers jusqu'à midi organisé aux abords du lac de Divonne-les-Bains. Au programme, défis sportifs et ludiques, de la bonne humeur, des rires et du sport. Le tout en équipe. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 juin, inscrivez-vous par mail à trophee@divonnelesbains.com. Puis dès 13h et jusqu'à 17h, participez aux démonstrations de la fête du sport. Venez à la rencontre des associations sportives divonnaises (Divonne Muay Thaï et Ring Boxing, Divonne Arc, Divonne Judo, USD, USPG et bien d'autres !) et relever les challenges sportifs. A vos marques, prêt, partez !

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

DIVONA KERM REVIENT LE 25 JUIN !

La kermesse paroissiale aura lieu dimanche 25 juin de 10h à 17h sous la halle couverte de L'Esplanade du Lac.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

Découvrez l'exposition « Carbon Land(es) du noir à l'espoir » au Carré 76

Découvrez l'exposition « Carbon Land(es) du noir à l'espoir » à partir du 9 juin au sein de la librairie galerie d'Art(S) Carré 76. Photographe humanisme et environnemental, l'artiste HEi nous présentera ses magnifiques photographies d'une nature qui renaît lors d'une expérience immersive.

+ d'infos

Page Facebook : Carré 76





Un tour de France contre la sclérose en plaques



Francis Le Bihan s'est lancé dans un défi fou. Celui de réaliser un tour de France à vélo afin de récolter des fonds pour la fondation Arsep, pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques. L'objectif : 60 étapes en 60 jours.

Breton d'origine, Francis Le Bihan a posé ses valises aux Sables-d'Olonne (Vendée). A 68 ans, il s'est lancé un défi fou : celui de faire le tour de France à vélo. « *Ma femme est atteinte de la sclérose en plaques depuis 30 ans, explique Francis Le Bihan. Face à cette maladie incurable, je voulais réaliser un challenge afin de récolter des fonds pour continuer les recherches pour un possible traitement.* »

La fondation Aserp, pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques, a choisi de l'accompagner dans ce challenge. Depuis deux ans, Francis Le Bihan travaille sur son projet. « *J'ai choisi de partir à vélo, parce que je suis un amateur de cyclisme. J'ai fait l'ascension de plusieurs cols dans les Alpes et les Pyrénées.* »

“L'objectif est de montrer que la maladie ne laisse aucun répit”

Le sportif est parti des Sables-d'Olonne le 16 mai dernier.

« *J'ai choisi le circuit en fonction de mes capacités. Je connais mon corps. Je sais de quoi je suis capable.* »

UN PASSAGE À DIVONNE-LES-BAINS LE 12 JUIN

L'objectif est de réaliser 60 étapes en 60 jours. « *Je ne prends aucun repos. Je souhaite montrer que la maladie ne laisse aucun répit.* » Francis Le Bihan fera étape à Divonne-les-Bains le 12 juin prochain. Vous pourrez venir le rencontrer sur son stand, installé sur la place de l'Office de Tourisme, vers midi. « *Je souhaite parler de cette maladie au plus grand nombre de personnes. Je tiens à remercier La Terrasse Fleurie qui m'accueille gratuitement pour mon passage dans votre collectivité.* »

QU'EST CE QUE LA SCLÉROSE EN PLAQUES ?

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie qui touche le cerveau, la moelle épinière et les nerfs optiques. Elle entraîne une dégradation de la gaine qui entoure, nourrit et protège les neurones responsables de la transmission de l'information entre le cerveau et le reste du corps. La sclérose en plaques est une maladie neurodégénérative, c'est-à-dire qu'elle entraîne la mort des neurones. La SEP est une maladie chronique qui évolue lentement sur une longue durée.



Une Déclaration d'Intérêt Public pour la protection de l'eau minérale



Les élus de la majorité municipale ont présenté lundi 24 avril en conseil municipal le projet de Déclaration d'Intérêt Public (DIP) de protection des sources d'eau minérale Harmonie et Mélodie. Un engagement de campagne de l'équipe menée par Vincent Scattolin.

Par l'intermédiaire de la société AnteaGroup, toutes les phases administratives à venir ont été développées pour aboutir à l'arrêté préfectoral de DIP assurant la protection de la ressource en eau. Dans cette perspective, AnteaGroup échange régulièrement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de l'Ain et la ville pour l'élaboration du dossier préalable qui sera soumis à l'avis d'un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique afin de déterminer le périmètre à protéger et les prescriptions à apporter.

« A la suite de deux réunions de travail, l'ARS nous a demandé d'ajuster les périmètres proposés (il y a aura un périmètre de protection rapprochée et un périmètre de protection éloignée) par rapport à ceux envisagés dans le dossier de DIP de 2019. L'ARS nommera un hydrogéologue agréé qui visera et adaptera si nécessaire les périmètres et les préconisations proposées », souligne AnteaGroup.

Parmi les protections retenues

figurent l'interdiction de la géothermie sur sondes verticales, l'interdiction d'enfouissement de cadavres d'animaux, l'interdiction des épandages de boue, et la nécessité d'obtenir une autorisation pour les forages supérieurs ou égaux à 10m. Dans la zone rapprochée, la zone plus urbaine, il est demandé qu'une déclaration préalable soit faite pour toutes les fouilles à partir de 3m.

A la réception de l'avis de l'hydrogéologue agréé, le dossier complet sera soumis à enquête publique et transmis par la suite au CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) avant la prise d'un arrêté préfectoral officialisant la DIP et son introduction dans tous les documents d'urbanisme de la ville.

« Nous souhaitons que cette DIP de protection de notre ressource en eau soit prise avant la fin de l'année », conclut le maire Vincent Scattolin.

*Stéphanie Rapoport,
présidente de l'association
Stop Embouteillage*

11

« C'est une très bonne nouvelle. Depuis 2019, c'est une préoccupation majeure de notre association qui est, je le rappelle, non partisane. Nous sommes très heureux que la Déclaration d'Intérêt Public (DIP) soit en cours, car on doit protéger notre ressource en eau minérale pour nous, et pour les générations futures. L'association a été créée au moment de la question de la mise en bouteille de la source Mélodie. Nous étions contre ce projet car outre l'aspect écologique, il était aussi défavorable à la ville. La présentation en conseil municipal de la DIP eau nous a rassurés sur les intentions des élus. Il aurait été préférable que la DIP soit commencée au début des années 2000 pour une protection encore plus étendue, mais ce qui est important est de bien protéger notre ressource en eau maintenant. Il est satisfaisant que désormais nous ayons des entretiens réguliers avec le maire en toute transparence. »



Pêcheurs : véritables sentinelles de la biodiversité



L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (APPMA) est un acteur majeur de la biodiversité dans notre commune. Sous la houlette de son président Jean-Christophe Haas de multiples projets sont en cours avec le concours de la municipalité.

Le premier repose sur la reprise de l'étang d'Arbère. De gros travaux vont être menés pour lutter contre une plante invasive, l'Elodée du Canada. « Nous allons déposer de gros cailloux dans le fond qui vont empêcher cette plante de repousser, explique le président. Ensuite nous allons retrouver un bel écrin. C'est un lieu important pour notre association car c'est là que nous formons nos nouveaux membres et organisons quelques concours. »

Autre sujet majeur dans l'actualité de l'association, des rencontres avec les autorités suisses ont lieu pour permettre le débardage de la Versoix (ou de la Divonne selon le côté de la frontière où l'on se situe) entravée par des troncs d'arbres ou d'autres objets conséquents. Des actions de désensablage seront aussi nécessaires. « Nous allons utiliser des chevaux de Trait pour cela, poursuit Jean-Christophe. Il faudra environ trois semaines d'intervention pour tout nettoyer entre l'hippodrome et le chemin forestier derrière Forestland. » L'association a aussi apporté un écot très important au renouveau de

l'étang de Crassier. « Il était en train de s'assécher à cause des castors qui avaient réalisé des galeries où l'eau était en train de s'écouler dans la rivière. Nous sommes intervenus pour

“ Nous avons la plus belle rivière de l'Ain ”

colmater cet écoulement et désormais l'eau des deux étangs retrouve un niveau acceptable. La nature est en train d'y retrouver toute sa place. » Aujourd'hui l'association compte 450 membres. C'est une association d'utilité publique. La saison de pêche en catégorie 1, celle de la Divonne, a repris le 11 mars et court jusqu'à la mi-septembre.

Véritables sentinelles de la biodiversité comme ils aiment à se décrire, les pêcheurs de l'AAPPMA sont fiers « d'avoir la plus belle rivière de l'Ain et la mieux entretenue, ce qui en fait un attrait touristique certain. Les pêcheurs viennent pour trouver du brochet, de la truite et de l'ombre. On y fait très attention avec un gros travail de surveillance. Nous sommes des sentinelles qui constatons au quotidien le changement climatique même si nous avons une eau exceptionnelle à 10°C. Mais le niveau d'eau baisse c'est certain. Nous avons désormais en février-mars des débits d'été. » Une prise de conscience nécessaire pour tous.

+ d'infos

www.aappma-divonne.com

450
MEMBRES

105€
C'EST LE MONTANT DE LA CARTE DE PÊCHE

3 C'EST LE NOMBRE DE TRUITES DE 30CM QU'IL EST POSSIBLE DE PRÉLEVER PAR JOUR

RENCONTRES CITOYENNES

DANS LE CADRE
DU BILAN DE MI-MANDAT

**VENEZ ÉCHANGER
AVEC VOS ÉLUS**

DU 5 JUIN AU 1^{ER} JUILLET



LUNDI 5 JUIN
DE 18H À 20H
PLACETTE D'ARBÈRE

VENDREDI 9 JUIN
DE 8H À 10H
MARCHÉ DU VENDREDI

MARDI 13 JUIN
DE 17H30 À 19H30
PLACETTE DE VILLARD

SAMEDI 17 JUIN
DE 9H À 11H
PLACETTE DE VESENEX

DIMANCHE 18 JUIN
DE 15H À 17H
ESPLANADE DU LAC

LUNDI 19 JUIN
DE 7H30 À 9H30
ÉCOLE GUY-DE-MAUPASSANT

MERCREDI 21 JUIN
DE 14H30 À 16H30
PARC DU CENTRE-VILLE

DIMANCHE 25 JUIN
DE 10H À 12H
PLACE DE L'ÉGLISE

LUNDI 26 JUIN
DE 7H30 À 9H30
ÉCOLE DU CENTRE

MERCREDI 28 JUIN
DE 14H30 À 16H30
PLACETTE DE SAINT-GIX

JEUDI 29 JUIN
DE 7H30 À 9H30
ÉCOLE D'ARBÈRE

VENDREDI 30 JUIN
DE 17H30 À 19H30
LA BARONNE

SAMEDI 1^{ER} JUILLET
DE 10H À 12H
PLACE DE L'OFFICE DE TOURISME

Divonne-les-Bains
L'Air en Léman



RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

Les événements de ces dernières semaines ont été sportifs à Divonne-les-Bains avec notamment le tournoi de basketball ou la journée « Mai à Vélo ».



CARTON PLEIN POUR LE TOURNOI MIXTE DE BASKETBALL 3X3

L'association RSB Sports organisait un tournoi mixte de basketball 3x3 les 22 et 23 avril au gymnase de Divonne-les-Bains. Durant deux jours, plus de 130 participants se sont affrontés sur les terrains.



UNE DEUXIÈME ÉDITION RÉUSSIE POUR LA FÊTE DU QUARTIER D'ARBÈRE

Pour la deuxième année consécutive, vous étiez nombreux à profiter de la fête du quartier d'Arbère, samedi 29 avril, organisée par le conseil de quartier.



UN DIVONNAIS CENTENAIRE

C'est avec beaucoup d'émotion que Patricia Loth, maire adjointe déléguée aux solidarités, et le personnel de l'Ehpad de Divonne-les-Bains, ont célébré les 100 ans de Monsieur Berthod, mardi 16 mai. Un beau moment convivial pour ce grand homme. La Ville et l'amicale de l'Ehpad lui ont offert un foulard. Nous lui souhaitons tout le meilleur !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Vincent Scattolin, Maire de Divonne-les-Bains, accompagné d'élus, du Conseil Municipal des Jeunes et des Seniors, des représentants des anciens combattants, des forces de l'ordre et des services de secours, ont rendu hommage aux armées et aux combattants héroïques de la Seconde Guerre mondiale.



Belle deuxième édition pour l'événement « Mai à Vélo »

Vous étiez nombreux samedi 6 mai à profiter des diverses animations organisées pour la deuxième édition de l'événement « Mai à Vélo ». Au programme : balade à vélo, initiation au permis vélo, village du vélo, démonstration d'un vélo looping, spectacle d'acrobatie à vélo...

Bravo à Victoria (en photo) qui a remporté le vélo offert par notre partenaire Décathlon Val Thoiry. Un grand merci à l'Office de Tourisme et à tous nos partenaires pour la réussite de ce bel événement.



15



UN BEAU SUCCÈS POUR LA FÊTE DES SERRES

Samedi 13 mai, les serres municipales ont ouvert leurs portes aux Divonnais. Les agents du service Parcs et Jardins ont fait découvrir leur travail, leurs plantations, et ont pu donner des conseils à travers des ateliers de rempotage.



LE CMJ EN VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont rendus à Paris pour visiter l'Assemblée nationale le vendredi 21 avril, accompagnés de Patricia Loth, maire-adjointe déléguée aux affaires scolaires à la jeunesse et aux solidarités.





Adjudant-chef Audrey Dubreuil

DIRIGE LA BRIGADE DE GENDARMERIE

Spécialisée dans le domaine des violences conjugales et intrafamiliales, l'adjudant-chef Audrey Dubreuil a été placée à la tête de la CIVIF (Cellule d'investigation des violences intrafamiliales). Créée en avril 2022, cette cellule est composée de six gendarmes entièrement dédiés. « *Savoir qu'il y a des gendarmes formés pour ces violences peut aider à libérer la parole. Cela permet aussi une prise en charge, une écoute attentive plus particulière pour les victimes. En un an d'existence, j'ai déjà pu constater une évolution.* »

Dans quelques semaines, l'adjudant-chef passera le flambeau pour se consacrer pleinement à son nouveau rôle de commandante de brigade.

Son affectation à Divonne-les-Bains est un choix. « *Je voulais ce poste et je suis très heureuse de l'avoir eu. Cette ville me plaît beaucoup. En arrivant dans le Pays de Gex, en 2018, j'ai tout de suite dit que c'était la ville que je préférais.* »

16

Vocation gendarme

Alors en études de pharmacie à Lyon, l'adjudant-chef Audrey Dubreuil, se lance finalement dans le concours de la gendarmerie en 2006 à l'âge de 19 ans. « *Mon père était gendarme, explique la jeune femme de 36 ans. J'avais envie de m'engager pour la sécurité des mineurs et de m'investir contre les violences intrafamiliales.* » En juin 2007, après un an

d'école de gendarmerie, Audrey Dubreuil est affectée dans le Jura. « *Département pour lequel j'ai travaillé durant 11 ans.* » En juin 2018, elle rejoint la brigade de Thoiry avant de prendre le commandement de la brigade de Divonne-les-Bains le 1^{er} avril dernier. « *Nous travaillons en communauté de brigade avec Gex. Nous intervenons sur le secteur de Gex-Divonne.* »

+ d'infos

44, avenue des Voirons
Divonne-les-Bains
Permanences de la brigade
de Divonne-les-Bains :
les lundis et mercredis
de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.



LE BRIDGE CLUB DE DIVONNE : UN QUART DE SIÈCLE POUR L'ASSOCIATION DIVONNAISE !

C'est en 1996 que la première convention entre la ville de Divonne-les-Bains et le club de bridge est signée. « *Au départ, il n'y avait aucun club pour jouer au bridge dans le Pays de Gex, explique Martine Musitelli, actuelle présidente du Bridge club de Divonne. Il fallait se déplacer à Genève ou à Annecy.* » C'est pour cela que le club de bridge voit le jour. Très vite, il prend de l'ampleur, attire toujours plus de licenciés et s'installe au sein de la Villa Roland.

La pandémie de la Covid-19 passant, le club compte aujourd'hui 85 membres. « *Nous nous réunissons les lundis, mardis et jeudis. Ce sont des jours fixes. Les vendredis après-midis, nous nous réunissons sur la plateforme en ligne BBO (Bridge Base Online). Seulement cinq clubs sont agréés pour cela par la fédération dont celui de Divonne-les-Bains. C'est un tournoi mondial. Cela permet au club de disposer d'une visibilité à l'international. C'est finalement grâce à la pandémie que nous avons réussi à obtenir ce créneau.* »

Au-delà de ces tournois, le club de Divonne-les-Bains s'exporte. « *En 2018, nous avons participé aux championnats du monde à Lyon. Près de 1 200 équipes venues du monde entier étaient présentes.* » Chaque année, le club divonnais organise deux manifestations : le grand tournoi de Divonne-les-Bains et le grand marathon. « *Des rendez-vous devenus incontournables pour les joueurs de bridge.* »



De gauche à droite : Michel Jarraud, vice-président, Marie-Claude Perignon, trésorière, Martine Musitelli, présidente et René Graf, membre du conseil d'administration.

Cette année, l'association divonnaise organise son anniversaire, les « 25+2 ans ». « *Nous devons fêter nos 25 ans en 2021. Malheureusement avec la crise de la Covid-19, cet événement a dû être annulé. Nous avons donc décidé le 10 juin prochain de fêter les 25+2ans.* »

Pour vous inscrire au sein de cette association, les notions de bridge doivent être acquises au préalable. « *C'est un jeu de cartes très technique qui demande de la rigueur et une certaine concentration. C'est un jeu strict.* » Le club peut compter sur la présence de deux enseignants qui dispensent des cours les mardis et vendredis. « *Cela permet au débutant de se perfectionner.* »

+ d'infos

www.divonnebridgeclub.fr

QU'EST-CE QUE LE BRIDGE ?

Le bridge est un jeu de cartes de type jeu de levées consistant à comptabiliser le nombre de levées réalisées. Il se pratique avec un jeu de 52 cartes, par quatre joueurs, opposant deux équipes composées de deux partenaires.

Il se déroule en deux phases :

- les enchères qui déterminent le contrat à jouer par le déclarant ;
- le jeu de la carte pendant lequel le déclarant tente de réaliser au moins le nombre de levées (plis) annoncé par le contrat.





Culture

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DE LA SAISON CULTURELLE

Si vous découvrirez l'ensemble de la saison culturelle le 15 juin prochain, quelques grands noms ont déjà été avancés. Dans le domaine du seul en scène, la célèbre comédienne Sylvie Testud posera ses valises à l'Esplanade du Lac. La deuxième édition du festival d'humour « Rires Ô Lac - Divonne-les-Bains » connaîtra sans aucun doute le même succès qu'en 2023. Manu Payet ou Laurent Baffie sont annoncés. Côté théâtre, de grandes pièces à succès seront à découvrir ou à redécouvrir au sein de la salle de 500 places. Expositions et conférences seront également à retrouver en lien avec les différents spectacles tout au long de la saison.

18



Pascale Rochard
Adjointe déléguée à la culture,
aux patrimoines culturels et cultuels

Saison culturelle 2023-2024 : reconquérir le public

La saison culturelle 2023-2024 sera dévoilée le 15 juin prochain à l'Esplanade du Lac. Et pour cette nouvelle année, la présentation réservera son lot de surprises.

C'est un véritable spectacle vivant qui vous sera présenté le 15 juin prochain à partir de 19h. Le ton sera donné par la compagnie de danse Poisson Pilote. Venue de Montpellier, elle reprendra, sous la halle de l'Esplanade du Lac « The Roots » de Kader Attou. La compagnie associée de Julio Arozarena présentera quant à elle une création spéciale avec trois danseurs. Autre représentation, celle du collectif A4 qui prendra la direction du Cirque du Soleil dès le lendemain. A coup sûr, la présentation de la saison culturelle aura

une saveur dansée.

C'est à cette occasion que l'ensemble des spectacles prévu au cours de la saison 2023-2024 sera dévoilé au grand public.

Cette nouvelle saison signe un renouveau culturel. « Une culture ouverte à tous les publics, l'installation d'une compagnie de danse associée, une synergie autour des spectacles proposée par le pôle culturel et toujours comme ligne conductrice, la qualité artistique et l'émerveillement », explique Pascale Rochard, adjointe déléguée à la culture.

La saison 2023-2024 est un parfait équilibre entre danse, musique, théâtre et seul en scène.

+ d'infos

www.esplanadedulac.fr



TROPHÉE DES QUARTIERS

2^{ÈME} ÉDITION
LAC DE DIVONNE-LES-BAINS

INSCRIPTION PAR MAIL À
TROPHEE@DIVONNELESBAINS.COM
AVANT LE 17 JUIN 2023

LE PROGRAMME DES ÉPREUVES SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

SAMEDI 24 JUIN
DE 9H À 12H

19



Bilan auditif GRATUIT

Et si le temps était venu
de mesurer votre capital auditif?

Contactez-nous ! **sonance**
AUDITION

76 grande rue, 01220 Divonne-les-Bains
04 50 28 20 21 - Doctolib.fr

Le Restaurant des Bergers

Situé à 5 min en voiture de Divonne-les-Bains, notre restaurant vous propose des spécialités fromagères faites maison.

Nous avons le plaisir de vous accueillir du mardi au dimanche dans une ambiance boisée et conviviale ou sur notre terrasse ombragée lors des beaux jours.

Venez déguster une cuisine authentique qui fait plaisir, Sandra et Philippe *Meilleur Ouvrier de France* sont aux petits soins pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Tous les dimanches, nous vous préparons un brunch fermier & gourmand, à découvrir en famille ou entre amis.



NOUVEAUTÉ

Le Restaurant des Bergers Ferney-Voltaire

Nous vous accueillons également dans notre nouvel établissement à la décoration chalet d'Alpages, et vous y proposons une cuisine de montagne entre Alpes et Jura.

Ouvert au déjeuner et au dîner / du lundi au samedi

790 route de Divonne - 01220 Grilly - +33 9 67 46 46 73
www.restaurantdesbergers.fr

89 Chemin du Bois Candide-01210 Ferney-Voltaire
+33 4 50 13 84 87



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

3 années de concertation et de démocratie participative !

Lors des élections municipales, nous avons été la seule liste à coconstruire notre projet avec les Divonnais, grâce à une large consultation citoyenne. Ce projet prévoyait un renforcement de la concertation et de la démocratie participative. Promesse tenue avec les nombreuses consultations engagées depuis 2020 : sur le projet Grand lac, le schéma de mobilités durables, l'ÉcoQuartier de la Gare, le fonctionnement des associations, la rénovation de la Grande rue, la mise en place du pédibus ou encore les noms des 6 nouveaux refuges pour les oiseaux. Cela nous permet de réaliser des

projets qui répondent au mieux à vos besoins.

Aussi, nous avons créé les Conseils de quartier, organes de démocratie participative uniques sur notre territoire. Consultés sur de nombreux projets et dotés d'un budget propre, ils permettent d'améliorer le quotidien des quartiers, quand ils ne font pas l'objet de récupération politique. Nous sommes très attachés à les développer pour faire des Divonnais des citoyens-acteurs. C'est encore pour rester à votre écoute que, du 5 juin au 1^{er} juillet, nous viendrons échanger avec vous dans votre quartier en toute simplicité, naturellement.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Où en sont les Conseils de Quartier ?

En 2020, nous avons porté l'ambition d'avoir une plus forte concertation des divonnais(es) sur les sujets majeurs pour notre ville.

Des Conseils de Quartier ont été créés. Une bonne idée au départ, une exécution clairement à parfaire. C'est long à se mettre en place et, d'un quartier à l'autre, la dynamique est bien différente. Démissions de plusieurs membres de bureau, communication pénalisée par l'absence de listings d'emails pour joindre efficacement les habitants, sentiment de certains groupes de travail de générer des idées pas for-

cément considérées par la Mairie... C'est dur.

On leur demande de se prononcer sur des questions essentielles (lac, voirie...) sans que les conditions matérielles soient réunies pour une réflexion en amont, partagées avec les habitants. Et les suites de ces « consultations » laissent à désirer : pas de compte rendu, pas de vision concrète de ce qui est retenu, ni des étapes à venir...

De notre côté, nous avons demandé plusieurs fois un calendrier des sujets soumis à ces Conseils de Quartier et de la visibilité sur les projets qu'ils souhaitaient porter. Silence. Opacité. La Mairie préfère ne pas partager. Pourquoi ?

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Divonne pas sauvé eaux

La majorité municipale annonce enfin d'ici fin 2023 la protection de nos sources thermales via une DIP (Déclaration d'Intérêt Public) et la fourniture d'eau minérale pour tous via une fontaine extérieure. Nous nous réjouissons de cet objectif, demandé par notre groupe depuis de nombreuses années et veillerons à ce qu'il devienne réalité ; mais pourquoi avoir fermé en 2023, en même temps que les thermes, la seule fontaine thermique intérieure ? De plus, la majorité a pris des décisions graves et irréversibles sur l'eau constituant une menace en cette période de changement climatique :

Pourquoi accepter la réouverture de la décharge de déchets inertes à Vesancy, sans exiger une étude hydrologique préalable ? Ce secteur est l'une des zones d'alimentation de l'eau thermique et toute pollution passée peut resurgir à tout moment dans nos eaux au cours des prochaines décennies. Pourquoi autoriser Bouygues à construire un parking souterrain dans une nappe d'eau sous le futur quartier de la gare ? Cela représente un risque d'inondation élevé. Le parking Vigny tout proche a été inondé en 2016.
amaury.guibert@divonne.fr

ANNECY | GRENOBLE | AIX-LES-BAINS | MONTAGNE



**EDI
FIM.**

*Le bonheur
à tous les étages*

Retrouvez votre logement neuf sur edifim.fr

Crédit photo : Limpid - Illustrations à caractère d'ambiance. RCS Annecy n° 438 819 583.



Vivre à

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
mediatheque@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
social@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

FAIVRE Lola, Manon, Anita, née le 24 février 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

POUCHAIN Juliette, Rose, née le 14 mars à Epagny Metz-Tessy (Haute-Savoie)

EL OMARI Sofia, Léana, née le 18 mars 2023 à Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie)

MORNAND Mégane, Marta, née le 19 mars 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

EHRENSPERGER Louis, Alexander, né le 25 mars 2023 à Annemasse (Haute-Savoie)

HOUMANI Zinedine, né le 3 avril 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

ABRIAL SCOTTI Marin, né le 4 avril 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Antoine FRASSETO, le 10 mars 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Madeleine BASSET née ROBBEZ, le 25 mars 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Léo HAUTIER COTTIER, le 6 avril 2023 à Genève (Suisse)

Michel GROS-PIRON, le 24 avril 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Thérèse REYMERMIER, le 13 mars 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

La cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 se déroulera le samedi 18 juin à 10h30 au Square de l'Abbé Raymond Cretin.

DÉCOUVREZ L'EXPOSITION « MULTIPLES »

C'est quoi, un quartier ? Le dictionnaire définit : « la division administrative d'une ville »... Pour le conseil de quartier de Saint-Gix/Villard/Plan, un quartier c'est plutôt un lieu où on se sent chez soi, où on connaît les rues comme sa poche, où on salue les voisins et on accueille les nouveaux. Des liens profonds tissent leurs propres histoires avec celles du quartier et de ses habitants, c'est la vision de « Multiples », une exposition composée de six portraits différents dans six lieux choisis. Promenez-vous

entre les différents portraits, demandez-vous qui sont ces personnes, et dites-leur bonjour la prochaine fois que vous les croisez ! L'objectif sera atteint si chacun se demande ce qui peut être utile, agréable, nécessaire de faire pour connaître son voisin : un petit bonjour, un signe de la main, un apéritif.... En tissant des liens par l'image, le conseil de quartier espère tisser des liens réels. Parlez-en entre vous et, par ricochet, accaparez-vous de ce projet !





L'humeur du mois



LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR LES CUVÉES INSOLENTES

L'histoire de Karin Schneider, c'est un peu celle d'une success story made in Divonne-les-Bains. Formée dans le milieu pharmaceutique durant une vingtaine d'années, Karin a décidé il y a trois ans de se réorienter vers sa passion : le vin. Un 100% bio issu d'une vinification naturelle et artisanale. Elle décide alors de créer Les Cuvées Insolentes. L'Alsacienne renoue ainsi avec l'histoire familiale puisque son grand-père possédait déjà des vignes.

« Je ne cultive pas encore mes vignes, un jour peut-être, mais je ne suis pas encore prête, sourit la jeune femme. Non, je me mets en relation avec des viticulteurs que je trouve soit via les réseaux soit via un courtier. Ainsi j'achète du raisin que je vendange et transforme ensuite de chez moi, de mon petit local artisanal aménagé dans mon jardin. » Et la petite entreprise est en train aujourd'hui de se faire un nom.

« L'an dernier, dès le mois d'octobre nous avons vendu les 1 300 bouteilles de la cuvée 2022. Cette année, c'est 3 500 bouteilles que nous allons produire. Dès les vendanges de septembre dernier, nous avons acheté près de 4 tonnes de raisin au total à travers des producteurs du sud de la Bourgogne viticole. Tout le processus de transformation du raisin est ensuite fait depuis chez moi. Des amis viennent m'aider. C'est un gros boulot mais aussi un beau moment de partage », explique la jeune cheffe d'entreprise formée à Beaune. La spécificité des Cuvées Insolentes est aussi un élevage du vin dans des contenants atypiques comme les amphores ou les dame-jeanne. Avec de magnifiques étiquettes réalisées par Lolita Garrido de la Hoz, également de Divonne-les-Bains. Des jolis crus que l'on va retrouver directement chez Karin à Arbère, à l'Office de Tourisme de Divonne-les-Bains, chez les cavistes et les restaurateurs mais aussi au marché dominical de Divonne-les-Bains (au niveau de la place de l'Eglise) jusqu'à l'épuisement des stocks de la cuvée 2023.

Alors si l'envie vous dit d'être surpris par un joli vin aux délicats arômes d'agrumes et de fruits, ô combien chaleureux pour accompagner vos apéritifs, volailles, poissons et autres fromages, laissez-vous tenter par ces cuvées insolentes.

Les Cuvées Insolentes : 07 49 04 75 37, 992, rue d'Arbère à Divonne-les-Bains. A suivre sur Facebook et Instagram.

#DIVONNE2.0



De passage à Divonne-les-Bains, les féminines du comité départemental de Cyclotourisme de l'Ain se sont lancées dimanche 23 avril dans une balade à vélo sur les routes suisses et françaises accompagnées de plusieurs Divonnaises.



Les magnifiques parterres de fleurs aux couleurs printanières embellissent notre Ville ! Retrouvez toutes les actualités et les informations sur la page Facebook de la ville.



La ville de Divonne-les-Bains a signé une convention de partenariat avec l'association Ni Putes, Ni Soumises afin de poursuivre les actions de sensibilisation et d'information contre les violences conjugales et intrafamiliales.



Chaque mois, vous pouvez retrouver **le conseil municipal** de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochaines séances : le 19 juin à 19h.



divonnelesbains.fr

Qui a dit qu'être frontalier nécessite d'avoir une banque en Suisse ?

Gérer son compte
et ses services en CHF*
en France, c'est possible.
**Découvrez notre
offre dédiée auprès
d'un conseiller ou sur
www.creditmutuel.fr**

* francs suisses

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Crédit  Mutuel

Gessien

Rue des Terreaux – 01170 Gex – 203 avenue de Genève – 01220 Divonne-Les-Bains

Tél. : 04 50 13 15 10 – Courriel : 07237@creditmutuel.fr